

de, de la bruyère, des fougères, des ronces &c. le tout entremêlé d'herbes. Les Provinces de France sont pleines de ces sortes de campagnes ; & l'Auteur les défriche par l'opération de l'*Ecobuë*. Elle consiste à peler la terre, à rassembler & brûler les gazons qu'on a enlevés. Les cendres qui en proviennent, fertilisent ces terrains : Avec quel intérêt l'Auteur parle de ces monceaux de cendres ! *Ils forment, dit-il, toute notre richesse ; plus on en aura, & plus le défrichement sera fertile.* Comme il importe de savoir *écobuer* les terres & les brûler, on insiste beaucoup sur ce point dans la première Partie de ce Mémoire. On décrit l'*Ecobuë* qui est une espèce de grande tranche recourbée, de 16 pouces de long sur 8 pouces & demi de large par en-bas, & de 3 pouces seulement auprès du manche. Toutes les pièces de cet outil sont aussi gravées ; & l'on n'oublie point d'avertir qu'on employe *le meilleur fer pour sa construction.* Il est aisé d'imaginer qu'après l'opération de l'*Ecobuë*, il faut encore bien des labours, des façons, des engrais pour ces terrains médiocres. L'Auteur entre dans tous les détails dont un entre-autres mérite bien de l'attention : il concerne l'art de faire des fumiers artificiels. On ne perdra rien de cette instruction.

Les bonnes terres en friche sont toujours le deshonneur des pays qui les possèdent. Ces terres sont grasses, argileuses, glaiseuses ; elles portent de grandes épines, de hautes bruyères, &c. Pour les défricher, on pratiquera aussi l'*Ecobuë* & le brûlement des gazons ; ensuite on pourra semer du froment dès la première année. On conçoit que, chemin faisant, l'Auteur parle des bonnes manières de labourer & de semer ;

mais